

A Carquefou le 13 Janvier 2010,

Associations de parents d'élèves
Collège G.Philipe
CARQUEFOU

à

Monsieur le Président du Conseil Général
Conseil général de Loire-Atlantique
BP 94109
44041 Nantes Cedex 1

OBJET :

Installation d'un modulaire au collège G.Philipe à Carquefou

Monsieur le Président,

Le collège de Carquefou est un des plus importants en terme d'effectifs de l'académie, il accueille en effet 752 élèves répartis en 29 classes. L'ouverture d'une vingt-neuvième division à la rentrée 2009 a entraîné la nécessité de faire cours dans des salles dévolues auparavant à d'autres fonctions (salle des professeurs, salles de permanence, foyer pour les élèves). Ces disparitions perturbent quotidiennement la vie scolaire des collégiens et ne correspondent pas aux besoins pédagogiques de l'équipe enseignante. Devant cet important désagrément, le conseil d'administration du jeudi 1^{er} octobre 2009 avait émis le vœu de bénéficier d'un modulaire supplémentaire qui permettrait très rapidement de retrouver un fonctionnement plus correct, tant pour les enfants que pour les enseignants. Malgré ce vœu très clair, à ce jour, aucun projet de modulaire supplémentaire n'a été annoncé pour le collège sans explications autres que les travaux déjà engagés pour la demi-pension.

D'autre part, ce modulaire n'est, à l'évidence, qu'un « pis aller » et il nous semble, à nous parents, nécessaire d'entreprendre, très rapidement, une réflexion pour agrandir et réaménager le collège. En effet, les locaux dévolus à la vie scolaire sont exigus et

ne permettent un accueil correct et confidentiel, ni des élèves, ni de leurs parents ; le préau est également très petit, le nombre de salles de permanence est insuffisant ce qui ne permet pas aux enfants de faire leurs devoirs dans des conditions satisfaisantes, l'absence de foyer ne permet plus aux collégiens de pouvoir se détendre dans le calme et de faire l'expérience, si importante, de l'autonomie et de l'autogestion.

Nous espérons que le conseil général aura à cœur de répondre rapidement à notre légitime inquiétude de parents, soucieux de voir la surcharge de ce collège, en terme d'effectifs, pénaliser au quotidien leurs enfants. Nous restons à votre disposition pour toutes démarches utiles à ce dossier, dans un esprit constructif et de totale neutralité d'idées

En vous remerciant pour l'intérêt que vous vous voudrez bien accorder à ce courrier et en espérant une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Madame C .DEBARRE
AIPE-CARQUEFOU
6, Avenue des Lapins
CARQUEFOU

Madame S. LE MENE
PEEP
30, Avenue du Bernier
CARQUEFOU

Madame V.BUGEAT-PRIOU
FCPE
10, rue Fontaine Caron
NANTES